



Le nouveau-né substitué : le changelin entre féeries, mythe et roman pour la jeunesse

Bochra CHARNAY

Univ. Lille, ULR 1061 - ALITHILA - Analyses Littéraires et Histoire de la Langue

F-59000 Lille, France

La naissance n'est pas toujours un moment de bonheur absolu, et peut devenir un temps d'angoisse dû à la peur d'une erreur, d'un échange, d'une substitution, d'une disparition du bébé ou encore d'une anomalie, d'une maladie. Les histoires de changelin (ou changeling, par dérivation de l'anglais) tentent d'exorciser cette crainte encore bien présente dans les maternités françaises, comme le signalent Catherine Rollet et Marie-France Morel :

Même si nos sociétés contemporaines, éprises de rationnel, ne croient plus aux changelins, il reste que beaucoup de mères, au moment de l'accouchement en clinique, ont encore peur des substitutions d'enfants. Une fois rentrées à la maison, certaines ont parfois du mal à accepter un enfant très différent de celui dont elles avaient rêvé avant la naissance¹.

D'après Jean-Michel Doulet, au début du XIII^e siècle l'évêque Jacques de Vitry « s'intéresse à ceux que l'on nomme en France *chamjon* ou *chanjon* »². Selon Paul Meyer, d'après un recueil de superstitions de 1415, le « *changan*, ou plutôt *changeon*, *chanjon*, est un enfant substitué »³. Le dictionnaire de Godefroy signale « *changan* » comme « terme injurieux »⁴ en 1427. Comme on peut le constater, la base lexicale anglaise et française de ces

¹ Catherine Rollet et Marie-France Morel, *Des bébés et des hommes*, Traditions et modernité des soins aux tout-petits, Albin Michel, 2000, p. 74.

² Jean-Michel Doulet, *Quand les démons enlevaient les enfants*, Presses de l'Université Paris Sorbonne, 2002, p. 36.

³ Paul Meyer, « Chanjon, enfant changé en nourrice », dans *Romania* « Mélanges », tome 32, n°127, 1903, p. 452-453.

⁴ Frédéric Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous les dialectes du IX^e au XV^e siècles*, Paris, F. Vieweg, 1881, p. 54.

lexèmes est le verbe « changer ». En effet, le changelin, terme adopté par les folkloristes au XIX^e siècle, est, selon les croyances populaires, un nourrisson substitué par les fées, enlevé puis remplacé par un autre, celui d'une fée. Une fée échange donc un humain contre un faiteau, un fadet ou une fadette⁵. Jacques Collin de Plancy, dans son *Dictionnaire infernal* paru en 1818, le présente ainsi à l'article « Enfants volés par les fées » : « On prétend dans le Nord que les fées enlèvent quelquefois les enfants qui leur plaisent et leur substituent de petits monstres nés d'elles »⁶.

Nous étudierons l'évolution contemporaine et les transformations que subit cette configuration du « nouveau-né humain enlevé par les fées auquel elles substituent un des leurs », ainsi que la figure du changelin, à travers les croyances populaires, les légendes, les contes, les reconfigurations de la littérature de jeunesse et plus particulièrement du petit roman de Marie-Aude Murail *Le changelin* destiné aux enfants.

Nous sommes dans le cas de figure décrit par Greimas pour qui « Entre les mythes et les contes merveilleux se situent des micro-récits composites qui tiennent à la fois et successivement de la légende, des récits de croyances et des histoires “vraies ” »⁷ ayant le même code sémantique. Nous sommes ainsi confrontée à cette multitude d'ethno-textes qui créent le mythe du changelin. Le changelin, en tant que rejeton des fées, est un être mythique dont la présence déplacée et forcée déclenche un affrontement entre les humains, les mortels, et les êtres surnaturels et immortels, les fées, qui ont cette particularité de vivre dans deux univers à la fois : l'immanent et le transcendant. Il s'agit, pour les humains, étant donné leur infériorité intrinsèque, de trouver le moyen de contrecarrer l'agression effectuée par les fées. Tous ces récits s'entremêlent et se construisent les uns par rapport aux autres, sont dans un rapport intertextuel permanent.

Ainsi, Théodore Hersart de La Villemarqué fait paraître en 1839 son chef d'œuvre qui deviendra la marque identitaire de tout Breton, le *Barzaz Breiz Chants populaires de la Bretagne*⁸, où il donne « le chant mythologique de l'*Enfant supposé* » d'une « grande popularité, en Cambrie et en Armorique »⁹. Dans l'Argument qui sert de présentation au chant, il précise que « la tradition mentionnée dans ce chant [...] est une des plus populaires de Bretagne »¹⁰,

⁵ Termes diminutifs dérivés de l'occitan « fada » qui a donné « fade » : fée, notamment utilisé par George Sand dans son roman *Jeanne*.

⁶ Jacques Collin de Plancy (1798-1881), *Dictionnaire infernal*, 1818, Paris, P. Mongie aîné, p. 238.

⁷ Algirdas Julien Greimas, *Des dieux et des hommes*, PUF, « Formes sémiotiques », 1985, p. 21.

⁸ Théodore Hersart vicomte de La Villemarqué (1815-1895), *Barzaz Breiz Chants populaires de la Bretagne*, 2 vol., 1839, Paris, Charpentier.

⁹ *Ibid.*, Préface, p. LIV.

¹⁰ *Ibid.*, p. 49.

qu'on la trouve sous la forme de « récit en prose mêlé de couplets »¹¹, mais qu'il l'a également trouvée sous la forme d'une balade entièrement en vers qu'il cite ensuite, tout ceci en langue bretonne qu'il traduit en français. Il explique la tradition suivante : « Une mère perd son fils ; les fées l'ont dérobé en lui substituant un nain hideux. Ce nain passe pour muet et il se garde bien [...] de démentir cette opinion, car il trahirait sa voix qui est cassée comme celle des vieillards »¹². Le chant, en dialecte de Cornouailles, commence par l'enlèvement et la substitution du nourrisson mortel :

Marie la belle est affligée ; elle a perdu son cher Laoïk ; la Korrigan l'a emporté.
En allant à la fontaine, je laissai mon Laoïk dans son berceau ; quand je revins à la maison, il était bien loin ;
A sa place on avait mis ce monstre ; sa face est aussi rousse que celle d'un crapaud ; il égratigne, il mord sans dire un mot ;
Et toujours il demande à téter, et il a sept ans passés, et il n'est pas encore sevré¹³.

Néanmoins, il semble que ce chant, qui est une version unique, soit une réécriture d'un conte donné par Corentin Tranois¹⁴ en 1834, selon la comparaison effectuée par Christian Souchon¹⁵.

Quelques années après, en 1845, Amélie Bosquet, dans son œuvre : *Normandie romanesque et merveilleuse : traditions, légendes et superstitions populaires de cette province*¹⁶ consacre un chapitre aux « Enlèvements et substitutions d'enfants ». Elle écrit à ce propos :

En Basse-Normandie, aussi bien qu'en Bretagne, en Écosse et en Irlande, on croyait que les fées enlevaient les enfants des mortels, et qu'elles déposaient, à la place de ces gracieuses et innocentes créatures, leurs propres enfants : méchants, criards, d'une pesanteur extraordinaire, quoique d'une maigreur excessive, et auxquels des soins les plus assidus ne pouvaient donner aucune des apparences de la fraîcheur, de la santé et de la jeunesse¹⁷.

et affirme que « les mères redoutaient toujours ces sortes de substitutions »¹⁸. Amélie Bosquet ajoute l'attribut de la lourdeur aux substituts ; il s'agit de montrer leur anormalité pour pouvoir les identifier sans risque. En 1882, le folkloriste Paul Sébillot fait les mêmes constats dans son

¹¹ *Ibid. loc. cit.*

¹² *Ibid. loc. cit.*

¹³ *Ibid.*, p. 51.

¹⁴ Corentin Tranois, *Histoire du Cornikan de Coatbrezel*, dans *Revue de Bretagne*, t. IV, 3^e livraison (2^e année), Rennes, mars 1834, p. 118-122.

¹⁵ Christian Souchon, *Documentation changeon*, <http://chrsouchon.free.fr/bugelf.htm> 2020, consulté le 20/04/2021.

¹⁶ Amélie Bosquet (1815-1904), *La Normandie romanesque et merveilleuse : traditions, légendes et superstitions populaires de cette province*, Paris, J. Techener, et Rouen, A. Le Brument, 1845, p. 119 et sq.

¹⁷ *Ibid.*, p. 116.

¹⁸ *Ibid. loc. cit.*

livre : *Traditions et superstitions de la Haute-Bretagne*¹⁹. D'autres auteurs évoquent les changelins, notamment Shakespeare en 1594-1595 dans *Le songe d'une nuit d'été*, où l'appartenance du changelin est l'objet de la discorde entre Obéron et Titania ; et, plus surprenant, Martin Luther, au cours de ses *Propos de table* vers 1516-1517, prend à son compte la croyance populaire et affirme qu'il a lui-même vu un changelin lors de son séjour à Dessau²⁰ ; il croyait qu'il s'agissait d'enfants du diable, sans âme et qu'ils pouvaient être tués. Ainsi, l'affirmation d'avoir affaire à un changelin permit pendant longtemps aux parents de procéder à un infanticide pour se débarrasser d'un enfant non désiré, d'un enfant de trop, ou n'ayant pas un air de famille, ou handicapé, chétif, malade, etc., toute raison fondée sur une anomalie vraisemblable étant bonne.

Par ailleurs, les légendes religieuses chrétiennes populaires, qui ne figurent pas chez Voragine, racontent également que les saints Étienne, Barthélémy et Laurent pour les plus célèbres, ainsi que saint Médal en Bretagne, ont été des enfants échangés au berceau par le diable. La scène est représentée, pour Étienne sur la baie n°12 des vitraux de l'église saint Étienne par Engrand Leprince en 1524, par une fresque de la cathédrale de Prato de Filippo Lippi, et par les deux toiles de Martino di Bartolomeo à la fin du XIV^e siècle. L'enlèvement de saint Barthélémy est représenté sur un retable du XIV^e siècle dans la cathédrale de Tarragone où sont figurées mortes, le sein tari, les quatre nourrices qui ont alimenté le changelin pendant vingt-quatre ans sans grandir. Enfin, la vie de saint Laurent est représentée en six panneaux par le Maître de la Légende de Sainte Ursule fin XV^e²¹.

¹⁹ Paul Sébillot (1843-1918), *Traditions et superstitions de la Haute Bretagne*, 1882, 2 vol., G.-P. Maisonneuve et Larose, p. 90.

²⁰ Jean Wirth, *Luther : étude d'histoire religieuse*, Droz, 1981, p. 83.

²¹ Jeanne Vieillard, recension de Baudouin de Gaiffier et Guy Tervarent, *Le diable, voleur d'enfants : A propos de la naissance de Saint Etienne, Laurent et Barthélémy*, dans *Bulletin Monumental*, 1939, 98-2, p. 260-261. Jean-Claude Schmitt, *Le saint lévrier Guinefort, guérisseur d'enfants depuis le XIII^e siècle*, Flammarion, 1979, p. 112-117. Jean-Michel Doulet, *Quand les démons enlevaient les enfants*, op. cit., p. 56,98, 103-105, 124. Baudouin de Gaiffier et Guy Tervarent, *Le diable, voleur d'enfants : A propos de la naissance de Saint Etienne, Laurent et Barthélémy*, Barcelone, 1936, 26 pages.



Peinture de Martino di Bartolomeo,
fin XIV^e siècle.



Fresque de la cathédrale de Prato de Filippo Lippi,
fin XIV^e siècle.

Cette croyance est également reconfigurée dans les ethno-contes sous le titre *L'enfant échangé* (CT 504), qui n'est pas répertorié dans les catalogues français. Cependant, Wentworth Webster dans les *Légendes basques* (1877), donne *Le Changeling (l'enfant substitué)*, où le diable enlève l'enfant et prend sa place : « la mère lui donnait le sein [...] et il ne grandissait pas du tout »²². Jean Fleury propose une version normande en 1883²³. Un an plus tard, Édouard Héricher, toujours pour la Normandie, en propose une autre en précisant qu'il existe des fées méchantes qui « en veulent aux mères et aux petits enfants »²⁴ et qui sont réputées voleuses d'enfants. Il signale également l'invocation de croquemitaines appelées Bête Havette ou Bête saint-Germain, Mère-Nique²⁵ qui sont également des voleuses d'enfants. Toujours pour la même région, Jules Lecoœur en 1887²⁶ donne encore une autre version du conte en signalant que la Sainte Vierge est l'ennemie des fées.

Félix Bellamy relève également une version sous le titre *Les coquilles d'œufs* (1896)²⁷ à Concoret dans le Morbihan, une variante en sera retrouvée lors d'une enquête en 1979

²² Wentworth Webster, *Légendes basques*, éd. Aubéron, 2005, p. 117-120.

²³ Jean Fleury, *Littérature orale de la Basse-Normandie*, Paris, Maisonneuve et C^{ie}, « Littératures populaires de la France », tome IX, 1883, p. 60-61.

²⁴ Édouard Héricher, *Littérature populaire de Normandie*, Avranches, H. Gibert, 1884, p. 53-54.

²⁵ *Ibid.*, p. 54.

²⁶ Jules Lecoœur, *Esquisses du bocage normand*, Condé-sur-Noireau, L. Morel éd., 1887, p. 422.

²⁷ Félix Bellamy, *La Forêt de Bréchéliant, la fontaine de Berenton*, vol. 1, Rennes, J. Plihon et L. Hervé, 1896, p. 294.

toujours en Bretagne par Patrick Lebrun²⁸. Charles Joisten donne *L'enfant changé*²⁹ pour les Alpes en 1978. Les Grimm publient dès la première édition de 1812 un ensemble de trois contes intitulé *Les lutins*, dont la troisième version était sous-titrée alors « Histoire d'une femme dont ils avaient substitué l'enfant »³⁰ où ils racontent que : « Les lutins avaient emporté l'enfant d'une femme pendant qu'il se trouvait dans son berceau, et ils avaient mis à la place un changelin qui avait une grosse tête et des yeux vitreux, et ne voulait rien faire d'autre que manger et boire »³¹. Natacha Rimasson-Fertin, classe ce texte parmi les légendes, comme Joisten ou Webster, alors que d'autres, comme Bellamy, en font un conte, mais on sait à quel point les frontières sont poreuses entre les genres, notamment entre légende et conte dont les critères identificatoires sont très proches et mal déterminés.

De tous ces exemples, nous pouvons en déduire le déroulement narratif suivant inspiré par le *Motif-Index* de Stith Thompson³² :

1. Substitution du nouveau-né humain par une entité surnaturelle qui le remplace par le sien en l'absence de surveillance (absence de la mère ou pendant le sommeil)

2. Découverte de la supercherie par la mère humaine grâce à des indices qui sont des anomalies par rapport au nouveau-né humain enlevé : membres grandissant trop vite, tête trop grosse, lenteur à apprendre à marcher, colérique, glouton, malade, paraît vieux, infirme, mutique.

3. Conseil demandé par la mère humaine à un-e expert (voisine, curé, sorcière, la Vierge Marie, etc.) qui confirme l'enlèvement et propose une stratégie pour recouvrer l'enfant disparu sous la forme d'un piège cognitif (ruse) contraignant le substitut à révéler son identité.

4. Révélation ; exécution du piège par la mère devant le changelin sous la forme d'un acte extraordinaire et inutile comme de faire bouillir de l'eau dans douze coquilles d'œufs dans le foyer. Le changelin déclare alors sa surprise souvent en révélant son âge. Ainsi, dans le conte normand recueilli par Jules Lecoœur, émerveillé, il s'écrie d'une voix aigrelette, lui qui était jusque-là silencieux : « Ah ! que de petits pots de crème ! J'ai vu le gland avant d'avoir vu le chêne et le chêne vieillir, j'ai plus de cent ans et jamais je n'ai vu autant de petits pots blancs »³³. Dans le conte de Grimm, il déclare :

²⁸ Patrick Lebrun, *Encyclopédie de Brocéliande*, en ligne : <https://broceliande.brecilien.org/Lebrun-Patrick>

²⁹ Charles Joisten, *Récits et contes populaires du Dauphiné/1, Vallée du Queyras*, Gallimard, 1978, p. 68.

³⁰ Jacob et Wilhelm Grimm, *Contes pour les enfants et la maison* Natacha Rimasson-Fertin (trad.), t. 1, José Corti, KHM 31, p. 236-238.

³¹ *Ibid.*, p. 236. Ce qu'Armel Guerne traduit par : « un petit monstre à grosse tête avec le regard fixe » (p. 235), de même que Baudry.

³² Stith Thompson, *Motif Index of Folk-Literatur*, 6 vol., Bloomington Indiana, UP, 1955.

³³ Jules Lecoœur, *Esquisses du bocage normand*, op. cit., p. 422.

Je suis aussi vieux
Que la forêt de Westerwald,
Mais je n'ai encore jamais vu personne faire la cuisine dans des coquilles d'œufs³⁴.

Selon Jules Lecoœur « les coquilles d'œufs » est aussi un jeu enfantin ; en effet, il signale l'anecdote suivante : après une veillée de crêpes le soir du Mardi Gras, « les enfants s'étaient amusés à remplir d'eau des coquilles d'œufs, et à les placer devant le feu »³⁵

5. Contre-échange, restitution. Dans la plupart des ethno-textes, la mère humaine maltraite alors le changelin ou menace de le faire de sorte que la fée vienne procéder au contre-échange. Dans le conte normand, elle fouette l'enfant qui se met à hurler, la fée intervient sans se montrer : « Ne frappe pas mon enfant [...], jamais je n'ai battu le tien »³⁶. Quand la mère humaine se retourne, son bébé « frais et rose », souriant, est dans son « ber », et « l'avorton » a disparu³⁷.

Mythe et rite sont indissociables et, comme l'écrivait Pierre Saintyves : « Nous admettons que nos contes merveilleux sont des mythes [...] et nous savons aujourd'hui que ce sont le plus souvent les commentaires ou les illustrations d'un rituel »³⁸. Et le rituel du « Changelin » nécessite trois rites : l'un de protection, le deuxième de dévoilement et le troisième de restitution. Nous n'insistons que sur celui de protection qui, lorsqu'il est omis ou n'est pas correctement exécuté, laisse la voie libre à l'incursion de l'être surnaturel (fée, lutin ou diable, etc.) qui dégrade la situation de l'humain. Selon le conte normand, il faut « mettre l'enfant sous la protection de la Sainte Vierge, ennemie des fées, et lui passer au cou un chapelet ou un scapulaire »³⁹. Ce que précisait déjà La Villemarqué dès 1834, en généralisant cette protection à tout être malfaisant⁴⁰. D'après Collin de Plancy : « Le moyen de prévenir ce malheur est de faire une croix sur la porte et sur le berceau, de mettre un morceau de fer auprès de l'enfant, de laisser une lumière allumée »⁴¹. Par la croix, il s'agit de mettre le nourrisson sous une protection divine. Il est aussi recommandé de signer l'enfant à chaque fois que la mère sort et le laisse seul. Le morceau de fer est souvent un couteau, ou des ciseaux, posés sur

³⁴ Jacob et Wilhelm Grimm, *Contes pour les enfants et la maison* N. Rimasson-Fertin (trad.), t. 1, *op. cit.*, p. 237.

³⁵ Jules Lecoœur, *Esquisses du bocage normand*, *op. cit.*, p. 423.

³⁶ Jacob et Wilhelm Grimm, *Contes pour les enfants et la maison*, *op. cit.*, p. 237.

³⁷ *Ibid.*, p. 433.

³⁸ Pierre Saintyves, *Les contes de Perrault et les récits parallèles*, « Préface », Robert Laffont « Bouquins », 1987 [1923], p. 23-24.

³⁹ Jules Lecoœur, *Esquisses du bocage normand*, *op. cit.*, p. 422.

⁴⁰ Théodore Herart de La Villemarqué, *Le Barzha Breizh*, *op. cit.*, p. 73-74.

⁴¹ Jacques Collin de Plancy (1798-1881), *Dictionnaire infernal*, *op. cit.*, p. 238.

l'oreiller de l'enfant, signes de défense et d'inflexibilité, la lumière chasse les éventuels visiteurs nocturnes. Si les rites de protection sont assez variés, ils font appel soit à une divinité, soit à un objet contendant en fer.

Amélie Bosquet écrit avoir été le témoin oculaire de ces croyances chez des femmes qui maltraitaient leur nourrisson sous prétexte qu'il était un enfant de fée⁴². Jean-Michel Doulet⁴³ et Jean-Claude Schmitt³⁶ confirment que le procédé était assez répandu en Europe et permettait d'éliminer sans enfreindre les lois, humaines et divines, l'enfant non désiré ou refusé, effectuant de la sorte des infanticides ritualisés.

Des ethnotextes à leurs reconfigurations

Le cas Luigi Pirandello

Les réécritures littéraires sont rares. Il faut pourtant citer celles de Luigi Pirandello qui semble avoir été ensorcelé par ce conte sicilien au point d'en faire d'abord une nouvelle *Le Fils échangé* qui paraît en 1902 dans son recueil *Nouvelles*, puis une pièce de théâtre *La Fable du fils substitué* dont il fait un livret pour un opéra sur une musique de Gian Francesco Malipiero : *La Favola del figlio cambiato*, créé en 1934 à Brunswick mais aussitôt interdit par les autorités hitlériennes comme il le sera en Italie également, puis, dans sa dernière pièce inachevée *Les Géants de la montagne* (1936), sous-titrée « Mythe », il est encore question de la difficulté de mettre en scène *La Fable du fils substitué*. Dans la nouvelle, la mère est persuadée que l'enfant contrefait n'est pas le sien mais qu'il y a eu substitution par les fées ; elle demande conseil à une sorcière, Vanna Scoma, qui lui assure que si elle traite bien, avec affection, l'enfant qu'elle a reçu, le sien vivra comblé dans le monde des fées. De même, dans la pièce de théâtre, au lieu d'un enfant blond et beau, une paysanne découvre un être vilain, petit, noiraud, aux jambes tordues, contrefait, qui ne sait pas parler ; cette croyance est entretenue par la sorcière qui lui assure que son fils est devenu un prince. Ce dernier, adulte, malade, arrive et, peu désireux de régner, opère l'échange avec le fils non reconnu de la paysanne. Au point que Andrea Camilleri donnera à sa biographie de Pirandello le titre suivant : *Pirandello : Biographie de l'enfant échangé*⁴⁴, tant Pirandello lui-même se considérait comme un enfant échangé à cause de ses rapports épouvantables avec un père violent qu'il reniait.

Réécritures pour la jeunesse

⁴² Amélie Bosquet (1815-1904), *La Normandie romanesque et merveilleuse : traditions, légendes et superstitions populaires de cette province*, op. cit., p. 117 (en Irlande).

⁴³ Jean-Michel Doulet, *Quand les démons enlevaient les enfants. Les changelins : étude d'une figure mythique*, Paris, Presses de l'Université de Paris Sorbonne, 2003.

⁴⁴ Andrea Camilleri (1925-2019), *Pirandello : Biographie de l'enfant échangé*, Flammarion, 2002.

Les réécritures contemporaines sont nombreuses, notamment les romans fantastiques, les sagas de *fantasy* en plusieurs volumes, destinés aux adolescent-e-s et aux jeunes adultes. Nous n'en donnons que quelques titres : la série *Psi-changeling* de Nalini Singh aux éditions Milady de Bragelonne commencée en 2013 et qui compte cinquante-six volumes ! *Gardiens des trois mondes*, t. 3, de Shearlyn Royan, *L'Archer Maudit*, t. 1, d'Agathe Roulot, *Changelings : La Furie du Phénix, Acte 2 : L'Enlèvement* par Maria J. Romaley, ou encore *La Fée, la pie et le printemps* d'Élisabeth Ebory où la fée Révage met un changeling dans le berceau de la reine, etc.

Il convient d'ajouter la bande dessinée *Le Clan des chimères*, d'Éric Corbeyran pour le scénario et Michel Suro pour les dessins, parue en six tomes de 2001 à 2007 aux éditions Delcourt ; ainsi que celle, en cinq tomes, écrite par Pierre Dubois et illustrée par Xavier Fourquemin, *La Légende du Changeling* dont le premier volume s'intitule « Le Mal-venu », paru en 2008 aux éditions du Lombard⁴⁵. Signalons également le film réalisé par Clint Eastwood *Changeling*, sorti en 2008 qui est la reconfiguration d'un fait divers qui s'est déroulé en 1928 à Los Angeles. Ou encore le dessin animé italien *Winx Club* d'Iginio Straffi qui comporte huit saisons de 2004 à 2019 où une adolescente est persuadée être une changeline car elle maîtrise le feu ; Le film d'animation a été racheté par Netflix qui le sort en film en 2021 sous le titre *Destin : La Saga Winx*, réalisé par Brian Young, le réalisateur de *Vampire Diaries* qui a connu un vif succès. Le domaine du vidéo-ludique également propose de fréquentes reconfigurations du changeling comme Wiki Donjons et dodécaèdres : *Les Changelins*.

Joué par des enfants en 2018, nous avons également le petit film disponible sur *Youtube* de Camille Trohel : *Le Changelin, Les Contes de l'Arbre Sage*⁴⁶. La Librairie des Écoles propose, dans *Mystères contes et légendes du monde entier*, un chapitre consacré aux changelins⁴⁷ avec des illustrations de John Bauer, peintre et illustrateur suédois qui avait réalisé l'album *Parmi les gnomes et les trolls* en 1907. Les illustrations de ce peintre effectuées entre 1907 et 1915, sont reprises dans l'album *Le changelin : L'enfant des trolls*⁴⁸, aux éditions Corentin en 2013.

⁴⁵Pierre Dubois, ill. Xavier Fourquemin, *La Légende du Changeling*, Chapitre 1 : « Le Mal-venu », éditions du Lombard, Bruxelles, Belgique, 2008.

⁴⁶ Camille Trohel, *Le Changelin, Les Contes de l'Arbre sage*, Les Petits Poissons Production, 2018, durée 10 minutes.

⁴⁷ Claire Laurens, *Mystères contes et légendes du monde entier*, « Les changelins », p. 66-72, La Librairie des Écoles, 2018, destiné aux enfants de 9-12 ans.

⁴⁸ Per August Linholm et Helena Augusta Nyblom, ill. John Bauer, *Le changeling : L'enfant des trolls*, éd. Corentin, 2013, à partir de 7 ans.

Le roman de Marie-Aude Murail : un entrelacs intertextuel

Parmi les réécritures contemporaines liées à ces croyances, il faut signaler le petit roman (61 p.) de Marie-Aude Murail, *Le Changelin*, paru en 1994 à l'école des loisirs, illustré par Yvan Pommeaux⁴⁹, et destiné aux « enfants qui aiment déjà lire tout seuls » selon la quatrième de couverture.

Dans le roman, à la naissance du héros, ses parents ont un mouvement de répulsion à cause de sa laideur et l'appellent Changelin. Celui-ci assiste par la suite impuissant à l'enlèvement d'Ariane, la fille de la châtelaine dont il a la surveillance, qui est remplacée par « un vilain bébé, la fille des fées »⁵⁰. Il n'y aura pas de restitution car le bébé enlevé décède. Après quelques péripéties, le changelin épousera la « changeline »⁵¹.

Deux lectures de l'œuvre romanesque sont possibles selon deux isotopies, l'une pragmatique et dénotative où l'histoire se déroule dans le monde commun, l'autre symbolique et connotative qui se développe dans le monde merveilleux et mythique.

Lecture dénotative : le monde commun

Un enfant aux cheveux roux et aux yeux trop verts vient au monde chez un couple de meuniers. Aussitôt, le père le rejette et une « commère » s'écrie qu'il s'agit d'un changelin, sobriquet qui lui restera, plus personne ne l'appellera par son prénom qui reste inconnu de lui-même et du lecteur : « Le changelin, c'était moi. Si on me donna un autre nom, je n'en sus rien »⁵². Le père sait que la singularité de la rousseur condamne l'enfant à une sorte de mort sociale, et en tout cas à être mis à l'écart, infréquentable, moqué, chassé, souffre-douleur des autres, qu'il ne pourra rien faire de bon. Sa singularité en devient une étrangeté qui déclenche toutes sortes de croyances négatives, notamment qu'il possède des pouvoirs surnaturels maléfiques comme de faire tourner le lait, de faire périr les animaux selon sa mère⁵³ (p. 13). De même, dans le chant breton de La Villemarqué, l'enfant est roux : « Et à sa place on avait mis

⁴⁹ Marie-Aude Murail et Yvan Pommeaux(ill.) *Le Changelin*, l'école des loisirs collection « Animax » destinée aux enfants de 7 à 9 ans, 1994.

⁵⁰ Marie-Aude Murail, *Le changelin*, *op. cit.*, p. 29.

⁵¹ *Ibid.*, p. 44.

⁵² *Ibid.*, p. 12.

⁵³ *Ibid.*, p. 13.

ce monstre ; dont la face est aussi rousse que celle d'un crapaud »⁵⁴, comparaison très péjorative.

La châtelaine du roman, Dame Rosamonde, rencontre le changelin et l'embauche pour s'occuper de ses trois molosses, des carlins, car de santé fragile, elle ne pourra plus le faire étant enceinte, malgré Dame Guenièvre, la sœur du châtelain, qui déclare qu'« un roux ça porte malheur » (p. 14). Toute la suite de l'action se déroulera désormais dans le milieu privilégié de la noblesse, dans un château. Les carlins sont, par excellence, des attributs des femmes nobles ; ils étaient notamment les animaux de compagnie de la Marquise de Pompadour, Marie-Antoinette ou Joséphine de Beauharnais. Rosamonde accouche dans la douleur et demande au changelin de veiller sur le bébé Ariane qui est laide, noire (p. 45) brune (p. 49) alors que ses parents sont blonds, elle est vilaine (p. 53), sauvage (p. 53) « si étrange et sombre de peau et d'humeur » (p. 42). De sorte que le changelin voit en elle, et il est le seul à le savoir, une changeline, d'autant qu'il aurait assisté à l'échange (p. 29-30) sans que quiconque s'en rende compte.

Pour des questions de succession, dans le roman, Guenièvre tente de tuer le bébé une nuit, mais échoue à cause des chiens. Rosamonde est la seule à admettre la tentative d'assassinat et fait promettre au changelin de protéger Ariane. Elle meurt. Il se met totalement au service de la fille tout en acceptant d'être son souffre-douleur. Il surprend le complot de Guenièvre qui veut marier son fils Colin à Ariane, puis se débarrasser d'elle ensuite (p. 45).

Le changelin veut épouser Ariane (p. 47). Il l'embrasse (p. 51). Elle refuse et lui rappelle qu'elle est promise à Colin. Durant les noces, une vieille mendicante est maltraitée par Colin, mais bien traitée par le changelin, les trois lutins qui accompagnent la mendicante, en réalité la Reine des fées, lui dévoilent le complot et l'assassinat qui se prépare en empoisonnant le vin du châtelain et de sa fille (p. 55) et en accusant le changelin. Au cours de la noce, Guenièvre veut porter un toast à la santé des époux, elle tend les verres au père et à sa fille, boit avec son fils dans d'autres verres et meurt instantanément (p. 58). Changelin avait échangé les verres et tué ses ennemis, c'est un assassin et la rumeur le dit (p. 59). Il peut alors épouser Ariane.

Au plan dénotatif, dans le roman, il s'agit d'une histoire de succession et d'amour, de tentative de meurtre et de meurtres.

Lecture connotative : croyances et préjugés

⁵⁴Théodore Hersart de La Villemarqué, *Le Barzahaz Beizh*, *op. cit.*, p.126.

La ronde des couleurs

Le premier attribut très saillant et négatif de l'enfant nouveau-né est d'être roux. Selon le *Dictionnaire Historique de la Langue française* d'Alain Rey, le lexème « roux » vient du latin « russus » qui signifie « rouge, fauve », lui-même provenant de « ruber » : « rouge ». Le dictionnaire ajoute que le « roux » avait des « connotations péjoratives au moyen âge »⁵⁵ qui, à notre avis n'ont pas cessé aujourd'hui ; le site *neonmag.fr*, par exemple, recense « les phrases que les roux ne veulent plus jamais entendre », la première étant : « Le roux ça pue »⁵⁶. Cette mauvaise odeur attribuée aux roux qui les rend infréquentables était déjà caractéristique de Renart dans *Le Roman de Renart*, où il se fait traiter au moins à cinq reprises de « rous punanz » selon Roger Bellon⁵⁷. D'après les témoignages qu'a recueillis l'ethnologue Yvonne Verdier, « les roux sont marqués de façon négative comme les rousses, mais entièrement et doublement : ils sont malodorants et on les associe volontiers aux crimes de sang »⁵⁸.

De plus, toujours d'après le dictionnaire et selon la tradition, le roux est « signe d'une mauvaise nature »⁵⁹. Ce que déjà affirmait le dictionnaire de Richelet en 1680 : « les rousseaux sont bilieux, sentent mauvais et ne sont pas fort bien venus auprès des dames ». Et que confirme Nelly Wolf : « La croyance populaire a longtemps prêté aux êtres roux une nature diabolique »⁶⁰ par association, par relation analogique, avec le feu, les flammes de l'enfer. D'où souvent le développement d'une métaphore ignique, ou isotopie du feu, comme l'écrit Marie-Aude Murail : « l'enfant avait une couronne de cheveux roux comme des flammèches dansant autour de sa tête »⁶¹, tout comme Julien Green qui évoque une « chevelure de flamme »⁶². Puis le narrateur, devenu le changelin, déclare plus loin : « Mes joues s'enflammèrent »⁶³. Il dort devant la cheminée et aperçoit le nain Spark qui tire « sa langue de braise », de plus « Spark »

⁵⁵ Alain Rey, (dir.), *Dictionnaire historique de la langue française*, éd. Le Robert, 2010, p. 1997.

⁵⁶ Site : neonmag.fr <https://www.neonmag.fr/13-phrases-que-les-roux-ne-veulent-plus-jamais-entendre-et-les-photos-qui-prouvent-que-ils-ne-faut-pas-les-sous-estimer-455110.html>.

⁵⁷ Roger Bellon, « Renart li rous : remarques sur un point de l'onomastique renardienne », *Senefiance 24*, « Les couleurs au Moyen-Âge », Presses universitaires de Provence, Aix-en-Provence, 1988, p. 15-28.

⁵⁸ Yvonne Verdier, *Façons de dire, façons de faire : la laveuse, la couturière et la cuisinière*, Gallimard, 1980, p. 48.

⁵⁹ Alain Rey, *DHLF*, *op. cit.*, p. 1997.

⁶⁰ Nelly Wolf, « Le juif roux, Présence du stéréotype dans *David Golden* », *Roman 20-50*, n°54, 2012/2, p. 31-41, disponible sur Cairn-info :

https://www.cairn.info/revue-roman2050-2012-2-page-31.htm?try_download=1

⁶¹ Marie-Aude Murail, *Le changelin*, *op. cit.*, p. 11.

⁶² Julien Green, *Moïra*, Le Livre de Poche, 1950, p. 7.

⁶³ Marie-Aude Murail, *Le changelin*, *op. cit.*, p. 19.

signifie étincelle⁶⁴, et il supporte la chaleur de la cuisine qualifiée de « feu d'enfer »⁶⁵. Enfin, le marmiton prétend qu'il l'a vu « ôter la rôtissoire du feu » sans se brûler⁶⁶ de par sa nature diabolique ; ce qui, comme l'écrit Nelly Wolf « inscrit le personnage dans un paradigme de la marginalité et de l'exclusion [...] ou encore dans celui de l'exception »⁶⁷. Cette altérité le rend peu fréquentable, peu sociable et fait naître la méfiance de son entourage à son égard. En outre, par sa rousseur qui le lie au rouge, il a un lien privilégié, analogique, avec le sang et lorsqu'il se coupe, il ne saigne pas aux dires de l'écuyer⁶⁸.

Le dernier préjugé concernant le roux, qui figure dans le récit de Marie-Aude Murail, a trait à la ruse, comme pour Renart. Mais il faut considérer deux types de ruse, l'une nécessaire, positive par respect à la parole donnée, moralement soutenable ; l'autre, négative, servant des intérêts personnels, qui relève de la trahison. Cette dernière est la pratique de Renart qui est « felon e puant » d'après l'écureuil (v. 1558-1559). Le roux est la couleur de la fausseté et de la trahison dont Caïn et Judas sont affublés au Moyen-Âge, ou encore Ganelon, le traître de *La Chanson de Roland*, comme l'affirme Michel Pastoureau⁶⁹ : « signe de leur hypocrisie et de leur perfidie ». Ainsi, selon Michel Pastoureau, « le roux associe les mauvais aspects du rouge et du jaune : colère, péché, luxure, mensonge, trahison »⁷⁰. Cependant, le changelin se sert de la ruse lorsqu'il troque les verres empoisonnés et non de la trahison car il reste fidèle à la parole donnée à la châtelaine, à sa promesse de protéger sa fille. Il reste du côté positif de l'ambivalence signifiante de la couleur, même s'il s'agit d'un double meurtre, moralement soutenable dans la mesure où les méchants échouent et sont finalement punis.

À la couleur « roux », qui est déjà un mélange, donc impure, il faut ajouter le vert, autre mélange, des yeux de l'enfant qui choque également : « des yeux d'un vert tout simplement trop vert »⁷¹ précise le narrateur. Selon Michel Pastoureau, le vert est « la couleur de Satan, des ennemis de la chrétienté, des êtres étranges : fées, sorciers, lutins, génies des bois et des eaux »⁷², il connote donc l'étrangeté et le fantastique et, en même temps déclenche une isotopie

⁶⁴ *Ibid.*, p. 24.

⁶⁵ *Ibid.*, p. 54.

⁶⁶ *Ibid.* p. 23.

⁶⁷ Nelly Wolf, « Le juif roux, Présence du stéréotype dans *David Golden* », *op. cit.*, p. 31-41.

⁶⁸ Marie-Aude Murail, *Le changelin*, *op. cit.*, p. 23.

⁶⁹ Michel Pastoureau, *Rouge, Histoire d'une couleur*, Seuil, 2016, p. 104.

⁷⁰ Michel Pastoureau, « Le vert aux origines d'une couleur rebelle », entrevue donnée à *Télérama* le 15/11/2013, propos recueillis par Juliette Cerf <https://www.telerama.fr/idees/le-vert-aux-origines-d-une-couleur-rebelle.104955.php> .

⁷¹ Marie-Aude Murail, *Le Changelin*, *op. cit.*, p. 11.

⁷² Michel Pastoureau, « Le vert aux origines d'une couleur rebelle », *op. cit.*

mythique. Les yeux sont les signes de l'appartenance à l'univers transcendantal d'autant que lorsqu'Ariane nie l'identité du changelin, il lui répond : « Qui sait ? [...] en faisant briller ses yeux trop verts »⁷³. Il exerce également son pouvoir magique par les yeux lorsqu'il doit mater les carlins : « Je plissai les yeux et les chiens s'aplatirent devant moi en gémissant »⁷⁴. Ce vert et ce roux sont parfaitement figurés sur le portrait effectué par Yvan Pommaux en première de couverture avec les taches de rousseur qui sont, selon les croyances, les marques du diable, signe supplémentaire de l'altérité du héros et de son appartenance simultanée à l'autre monde.

Concernant l'étude des couleurs, nous adoptons le point de vue de Michel Pastoureau selon lequel « c'est la société qui "fait" la couleur, qui lui donne son vocabulaire et ses définitions, qui construit ses codes et ses valeurs, qui organise ses pratiques et détermine ses enjeux »⁷⁵.

Le regard et le petit peuple

Par les yeux plissés, l'enfant perçoit le monde mythique des petits êtres et communique avec eux : « Le petit peuple apparaît à ceux qui ferment les yeux un peu plus qu'à moitié »⁷⁶ déclare-t-il, ce qui est iconicisé en gros plan, par Yvan Pommeaux, page 25 juste en dessous de la phrase. Dessin qui sera exactement répété un peu plus loin quand il sera question des yeux verts⁷⁷. Lorsque le Changelin veut prouver à Ariane qu'elle a bien été substituée en lui montrant le sabot qu'il a pris au tomte Grila, elle ne voit rien, il lui recommande alors de plisser ses grands yeux « un peu plus qu'à moitié et vous le verrez »⁷⁸. De même, à l'avant dernier paragraphe du texte, il précise encore que « le monde ne se voit bien qu'en plissant les yeux – un peu plus qu'à moitié »⁷⁹, il s'agit évidemment du monde féérique. En regard de cette déclaration, sur l'autre page (p. 61), Yvan Pommaux a figuré le portrait en plan américain du changelin, par opposition à celui de la première page, jeune adulte, faisant un clin d'œil de connivence au lecteur. Ce qui nous conduit à étudier cet autre monde.

Lectures « mythiques » et transtextualité

⁷³ Marie-Aude Murail, *Le Changelin*, op. cit., p. 46.

⁷⁴ *Ibid.*, p. 22.

⁷⁵ Michel pastoureau, *Rouge*, op. cit., p. 10.

⁷⁶ Marie-Aude Murail, *Le Changelin*, op. cit., p. 25.

⁷⁷ *Ibid.*, p. 47.

⁷⁸ *Ibid.*, p. 50.

⁷⁹ *Ibid.*, p. 60.

Le changelin est, nous l'avons évoqué, le nouveau-né d'une fée, généralement laid et marqué négativement, confié à des humains qui doivent l'élever dans de bonnes conditions, et qui remplace un petit humain volé par elle pour renouveler sa race. Le maître-mot est donc le verbe changer, puis échanger. Il est probable que cette croyance provienne en partie d'une peur maternelle viscérale, anthropologique, de l'échange des nouveau-nés, notamment quand il n'y a pas de ressemblance perceptible immédiatement ou une dissemblance, ce qui est le cas des roux et noirs alors que la mère noble du récit est forcément très blanche dans la mesure où l'action se déroule probablement autour du Moyen-Âge et de la Renaissance.

Marie-Aude Murail invente une comptine que chantent les enfants qui poursuivent et chassent le Changelin insistant sur l'isotopie de la substitution : « Change, lutin, change un ange en changelin »⁸⁰, où trois items de « change » sont manifestés. Le lexème « ange » est ambigu car il signifie à la fois une « puissance secondaire de caractère sacré » ou un « esprit au service d'une puissance supraterrrestre », et comme le précise encore le dictionnaire en ligne *Cnrt*⁸¹, il est utilisé pour marquer son admiration et son affection « particulièrement à l'égard des enfants ». Le lutin est l'opérateur de la transformation de l'ange en changelin, modifiant du même coup la thymie, la phorie qui passe de l'euphorie à la dysphorie, du positif au négatif. Cependant, la formulette utilise le procédé poétique de la paronomase, de sorte que « ange » est compris dans « change » et dans « changelin », ce qui donne bien le sens de la transformation : l'ange en tant qu'esprit est toujours inclus dans le nouvel être qu'est le changelin. Ce qui, également, renforce l'ambiguïté, puisque les deux êtres sont encore confondus, l'un incluant l'autre. En d'autres termes, l'image paronomastique de l'esprit bienfaisant est enveloppée par l'être maléfaisant. Ce que conteste l'enfant traité de changelin qui estime être comme les autres et y aspire à ce moment-là. L'autre échange supposé sera celui de la fille de la châtelaine, Ariane, auquel seul le changelin a assisté. Et enfin, le dernier sera celui des verres empoisonnés.

L'univers mythique est manifesté par une multitude de personnages fées et lutins. Outre les fées qui exaucent le vœu des châtelains en leur offrant un enfant, outre la Reine des fées qui se déguise en mendicante pour participer aux noces, les minuscules fées Fayette et Tourmentine, « pas plus hautes que des brindilles »⁸², surprises dans la nature par le changelin annoncent la mort de l'enfant enlevé⁸³ et révèlent l'existence de la Reine des fées dont lui seul connaît le secret. Le dialogue intertextuel est désormais enclenché dans la mesure où si

⁸⁰ Marie-Aude Murail, *Le Changelin*, op. cit., p. 14.

⁸¹ Centre National des ressources textuelles et lexicales <https://cnrtl.fr/definition/ange>.

⁸² Marie-Aude Murail, *Le changelin*, op. cit., p. 32.

⁸³ *Ibid.*, p. 31-32.

« fayette » est un nom signifiant « petite fée », le nom propre « Tourmentine » est emprunté à Mme d'Aulnoy, dans *L'Oranger et l'Abeille*, à contre-emploi du texte contemporain puisqu'il s'agit d'une ogresse, épouse de Ravagio⁸⁴.

Les êtres fantastiques les mieux représentés et les plus nommés sont les lutins de toutes sortes. Selon *Perceforest*, cité par le Dictionnaire d'Émile Littré, un lutin « est un esprit qu'on ne peut veoir et se delecte à decepvoir les gens »⁸⁵ ; seul le changelin peut les voir, appartenant à leur monde. Ainsi, « Puck le nain »⁸⁶ est un lutin de la tradition celte qui joue un rôle dans *Le songe d'une nuit d'été* de Shakespeare. « Gobelins »⁸⁷ est le nom d'un lutin issu de la tradition médiévale, popularisé par le *Hobbit* de J.R.R. Tolkien. « Nantrou »⁸⁸ est celui d'un lutin breton signifiant avec déférence Monsieur. « Pixie »⁸⁹ est un lutin celte. Les « tomtes »⁹⁰ sont une espèce de lutins scandinaves. Le nain « Spark »⁹¹ (étincelle) se trouve dans des dessins animés et jeux vidéo. « Gryla »⁹² est la mère ogresse des lutins islandais. « Gremlin » enfin, est le nom d'un diabolin, d'un être imaginaire inventé par les pilotes britanniques durant la seconde guerre mondiale, accusé des pannes inexplicables subies par les avions. « Le petit peuple »⁹³ est ainsi richement représenté dans un désordre total, comme si l'auteure avait pioché tous les noms dans sa mémoire ou dans une encyclopédie des lutins.

Les autres noms des personnages renvoient à d'autres hypotextes : « Carabas » au *Chat botté* de Perrault, « Guenièvre » à la légende arthurienne, « Grondeur » est le chien géant qui accompagne Vidar fils d'Odin, « Ariane » à la mythologie grecque, « Rosamonde » probablement à l'ouverture de Schubert sur un livret de Helmina von Chézy : *Rosamonda princesse de Chypre*.

Enfin, Marie-Aude Murail convoque également celui que Nicole Belmont appelle « le plus inoffensif »⁹⁴ des croquemitaines, un de ces êtres fantastiques anthropomorphes, le « marchand de sable », que l'auteure nomme « Pépé Poussière »⁹⁵ et qui empêche Changelin de rester éveillé pour remplir sa mission : garder et protéger le bébé Ariane. *Pépé Poussière* est,

⁸⁴ Mme d'Aulnoy, *Les Contes de fées*, Paris, Barbin, 4 vol., 1698.

⁸⁵ A l'article « lutin ».

⁸⁶ Marie-Aude Murail, *Le changelin*, op. cit., p. 24.

⁸⁷ *Ibid.*, p. 36.

⁸⁸ *Ibid.*, p. 55.

⁸⁹ *Ibid. loc. Cit.*

⁹⁰ *Ibid.*, p. 28-29.

⁹¹ *Ibid.*, p. 24.

⁹² *Ibid.*, p. 29.

⁹³ *Ibid.*, p. 25. Selon l'expression consacrée.

⁹⁴ Nicole Belmont, *Comment on fait peur aux enfants*, Mercure de France, 1999, p. 12.

⁹⁵ Marie-Aude Murail, *Le changelin*, op. cit., p. 27.

en outre, un poème dit par les enfants de l'école maternelle *Les Coquelicots* ; le héros éponyme explique sa fonction :

Je suis un vieux monsieur qui traverse les cieux
Et quitte mon nuage, endort les enfants sages⁹⁶

Il jette de la poussière d'or pour fermer les paupières des enfants, puis, lorsque tout le monde est endormi, il remonte au ciel auprès du Père Noël. Si l'homme au sable est généralisé, dans nombre de provinces, ce sera une femme comme la « Bonne femme au sable »⁹⁷ en Bretagne, ou « Grand'mère à pourette (poudrette) ou à poussière »⁹⁸ en Picardie au début du XX^e siècle. L'épisode de ce croquemitaine « L'Homme au sable » est également littérisé par E.T.A. Hoffmann dans une nouvelle fantastique dont il est le déclencheur dramatique⁹⁹.

Ainsi, le petit roman de Marie-Aude Murail est un véritable réceptacle transtextuel qui accueille nombre de figures convoquées d'ailleurs pour former une narration cohérente, avec comme sous-jacent l'échange des nouveau-nés, et originale notamment par le mariage du changelin et de la changeline qu'elle a créé.

Conclusion

Il est clair que la figure du changelin est mythique et que tous les ethno-textes cités préalablement contribuent à la création de ce mythe de la naissance et de la filiation. Le problème anthropologique majeur soulevé est celui de la reconnaissance du nouveau-né par ses parents afin de lui conférer une identité sociale et un destin, et de ne pas risquer la mise au ban de la société. Ce mythe configure une rivalité entre mères à propos de la descendance : entre la mère terrestre et la mère surnaturelle celle-ci cherchant par la substitution à régénérer son espèce comme le relève La Villemarqué : « Leur but, en volant les enfants, est, disent les paysans, de régénérer leur race maudite »¹⁰⁰. La mère terrestre peut faire appel à la protection de la mère céleste, la Vierge Marie qui est une entité supérieure. Ce qui montre que le changelin est aussi le lieu de l'affrontement entre deux mythologies rivales, celle de la tradition et celle de la chrétienté.

⁹⁶ *Pépé Poussière*, sans référence, site de l'École maternelle « Les Coquelicots », Louches, Académie de Lille <https://louches-coquelicots-mat.etab.ac-lille.fr/2014/12/>

⁹⁷ Nicole Belmont, Comment on fait peur aux enfants, op. cit., p. 12.

⁹⁸ *Ibid.*, p. 12 ; repris à A. Bout, *Revue des Traditions Populaires*, t. XXII, n°10, oct. 1907, p. 357.

⁹⁹ Ernst Theodor Hoffmann, *Contes nocturnes*, 1817.

¹⁰⁰ Théodore Hersart de La Villemarqué, *Le Barzhaz Breizh*, op. cit., p. 74.

Concernant les réécritures en littérature de jeunesse, Marie-Aude Murail reprend les éléments essentiels du mythe pour en donner une variation romanesque où le héros réussit son ascension sociale alors qu'il était voué à la marginalisation. Contrairement aux ethno-textes qui ne s'attardent pas sur le destin du changelin, mais dont l'unique but est de rétablir la situation en contre-échangeant les enfants, et en contrecarrant l'incursion des fées dans le monde immanent, le roman permet de mesurer l'écart entre la situation initiale dysphorique et la situation finale euphorique : les méchants sont punis, meurent, et le bon héros protecteur et fidèle est largement récompensé puisqu'il épouse la châtelaine. Finalement, le roman à la fois innove et maintient les stéréotypes contiques.

BIBLIOGRAPHIE

Corpus

BELLAMY Félix, *La Forêt de Bréchéliant, la fontaine de Berenton*, vol. 1, Rennes, J. Plihon et L. Hervé, 1896.

BOSQUET Amélie, *La Normandie romanesque et merveilleuse : traditions, légendes et superstitions populaires de cette province*, Paris, J. Techener, et Rouen, A. Le Brument, 1845.

COLLIN DE PLANCY Jacques (1798-1881), *Dictionnaire infernal*, 1818, Paris, P. Mongie aîné.

DUBOIS Pierre et FOURQUEMIN Xavier ill., *La Légende du Changeling*, Chapitre 1 : « Le Mal-venu », éditions du Lombard, Bruxelles, Belgique, 2008.

FLEURY Jean, *Littérature orale de la Basse-Normandie*, Paris, Maisonneuve et C^{ie}, « Littératures populaires de la France », tome IX, 1883.

GRIMM Jacob et Wilhelm, *Contes pour les enfants et la maison*, Natacha Rimasson-Fertin (trad.), t. 1, José Corti.

HERICHER Édouard, *Littérature populaire de Normandie*, Avranches, H. Gibert, 1884.

Hoffmann Ernst Theodor, *Contes nocturnes*, 1817.

JOISTEN Charles, *Récits et contes populaires du Dauphiné/1, Vallée du Queyras*, Gallimard, 1978.

LAURENS Claire, *Mystères contes et légendes du monde entier*, La Librairie des Ecoles, 2018.

LA VILLEMARQUE Théodore Hersart vicomte de, *Le Barzaz Breiz, Chants populaires de la Bretagne*, 2 vol., Paris, Charpentier, 1839.

LEBRUN Patrick, *Carrefour de Trécelin, Contes et légendes de Brocéliande*, Rennes, Terre de Brume, 1999 [1982 pour le conte].

D'AULNOY Marie-Catherine Le Jumel de Barneville, *Les Contes de fées*, Paris, Barbin, 4 vol., 1698.

LECOEUR Jules, *Esquisses du bocage normand*, Condé-sur-Noireau, L. Morel éd., 1887.

LINHOLM Per August et NYBLOM Helena Augusta, ill. Bauer John, *Le changeling : L'enfant des trolls*, éd. Corentin, 2013.

MEYER Paul, « Chanjon, enfant changé en nourrice », dans *Romania* « Mélanges », tome 32, n°127, 1903.

MURAIL Marie-Aude et Pommaux Yvan (ill.) *Le Changelin*, l'école des loisirs, « Animax », 1994.

SEBILLOT Paul, *Traditions et superstitions de la Haute Bretagne*, 2 vol., Paris, G.-P. Maisonneuve et Larose, 1882.

TRANOIS Corentin, *Histoire du Cornikan de Coatbrezel*, dans *Revue de Bretagne*, t. IV, 3^e livraison (2^e année), Rennes, mars 1834.

TROHEL Camille, *Le Changelin, Les Contes de l'Arbre sage*, Les Petits Poissons Production, 2018, durée 10'.

WEBSTER Wentworth, *Légendes basques*, éd. Aubéron, 2005.

Ouvrages critiques

BELLON Roger, « Renart li rous : remarques sur un point de l'onomastique renardienne », *Senefiance* 24, « Les couleurs au Moyen-Âge », Presses universitaires de Provence, Aix-en-Provence, 1988.

BELMONT Nicole, *Comment on fait peur aux enfants*, Mercure de France, 1999.

BOUT Albert, *Revue des Traditions Populaires*, t. XXII, n°10, oct. 1907.

BREKILIEN Yann, *Autres contes et légendes du Pays breton*, Coop Breizh, 1994.

CAMILLERI Andrea, *Pirandello : Biographie de l'enfant échangé*, Flammarion, 2002.

DOULET Jean-Michel, *Quand les démons enlevaient les enfants. Les changelins : étude d'une*

- figure mythique*, Paris, Presses de l'Université de Paris Sorbonne, 2002.
- DUBOIS Pierre, *La Grande Encyclopédie des lutins*, Hoëbeke, 1992. *La Grande Encyclopédie des fées*, Hoëbeke, 1996. *La Grande Encyclopédie des elfes*, Hoëbeke, 2003.
- GODEFROY Frédéric, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous les dialectes du IX^e au XV^e siècles*, Paris, F. Vieweg, 1881.
- GREEN Julien, *Moïra*, Le Livre de Poche, 1950.
- GREIMAS Algirdas Julien, *Des dieux et des hommes*, PUF, « Formes sémiotiques », 1985.
- HJEMSLEV Louis, *Prolégomènes à une théorie du langage*, trad. Una Canger, Les Éditions de Minuit, « Arguments », 1968-1971 [1966].
- LE QUELLEC Jean-Loïc et SERGENT Bernard, *Dictionnaire critique de myhtologie*, CNRS Éditions, 2017.
- PASTOUREAU Michel, *Rouge, Histoire d'une couleur*, Seuil, 2016.
- , « Le vert aux origines d'une couleur rebelle », entrevue donnée à *Télérama*, telerama.fr/idées/levert, 15/11/2013.
- , *Bleu, Histoire d'une couleur*, Seuil, « Points Histoire », 2000.
- PASTOUREAU Michel, SIMONET Dominique, *Le petit livre des couleurs*, éd. du Panama, « Points Histoire », 2005.
- REY Alain, dir., *Dictionnaire historique de la langue française*, éd. Le Robert, 2010.
- ROLLET Catherine et MOREL Marie-France, *Des bébés et des hommes, Traditions et modernité des soins aux tout-petits*, Albin Michel, 2000.
- SAINTYVES Pierre, *Les contes de Perrault et les récits parallèles*, « Préface », Robert Laffont « Bouquins », 1987 [1923].
- SOUCHON Christian, *Documentation changeon*, chrsouchon.free.fr/bcgelf.htm, 2020.
- THOMPSON Stith, *Motif Index of Folk-Literatur*, 6 vol., Bloomington Indiana, UP, 1955. Pierre
- VERDIER Yvonne, *Façons de dire, façons de faire : la laveuse, la couturière et la cuisinière*, Gallimard, 1980.
- WIRTH Jean, *Luther : étude d'histoire religieuse*, Droz, 1981.

WOLF Nelly, « Le juif roux, Présence du stéréotype dans *David Golden* », *Roman 20-50*, n°54, 2012/2.

Webographie

Pépé Poussière, sans référence, site de l'École maternelle « Les Coquelicots », Louches, Académie de Lille : <https://louches-coquelicots-mat.etab.ac-lille.fr/2014/12/>